



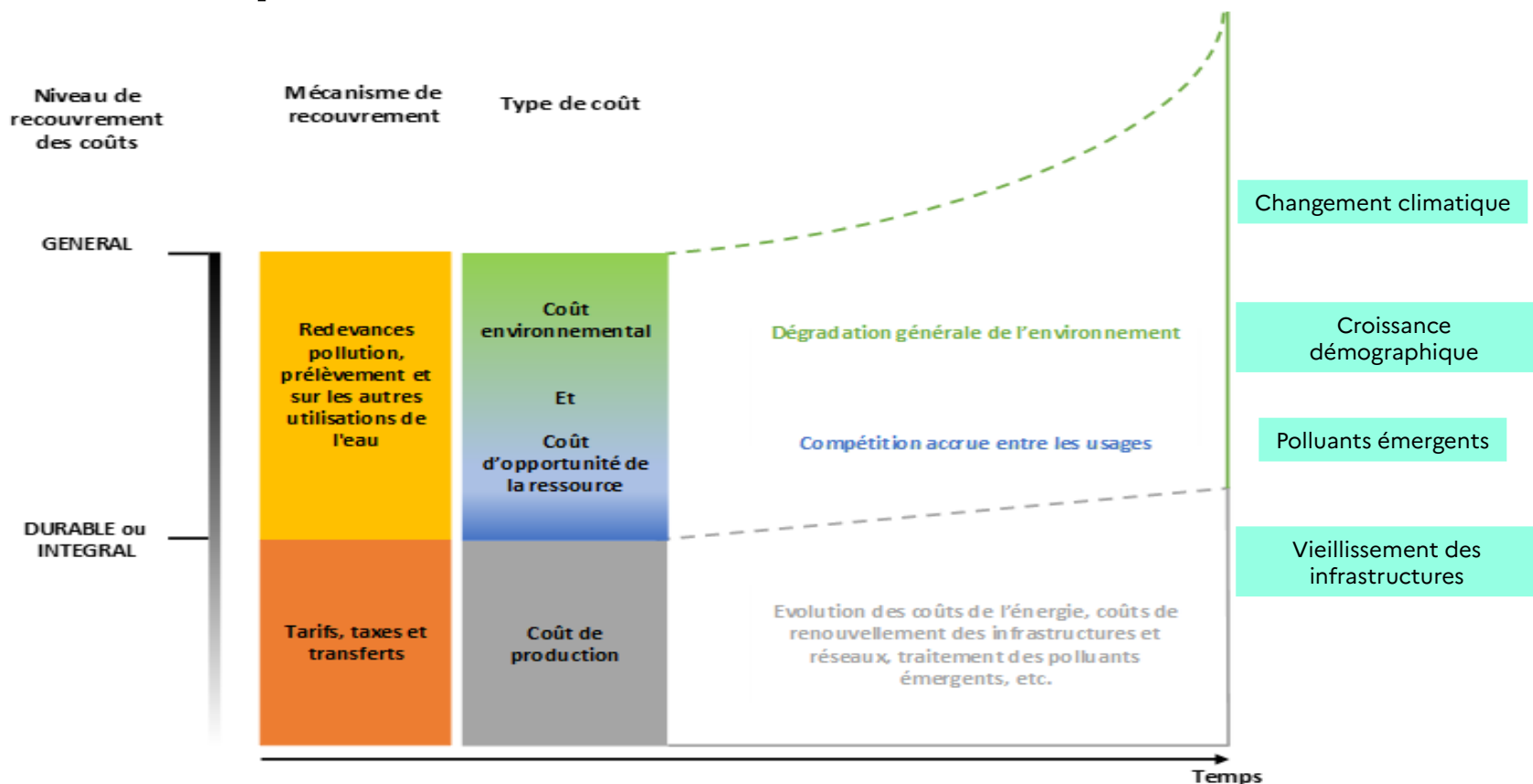
**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

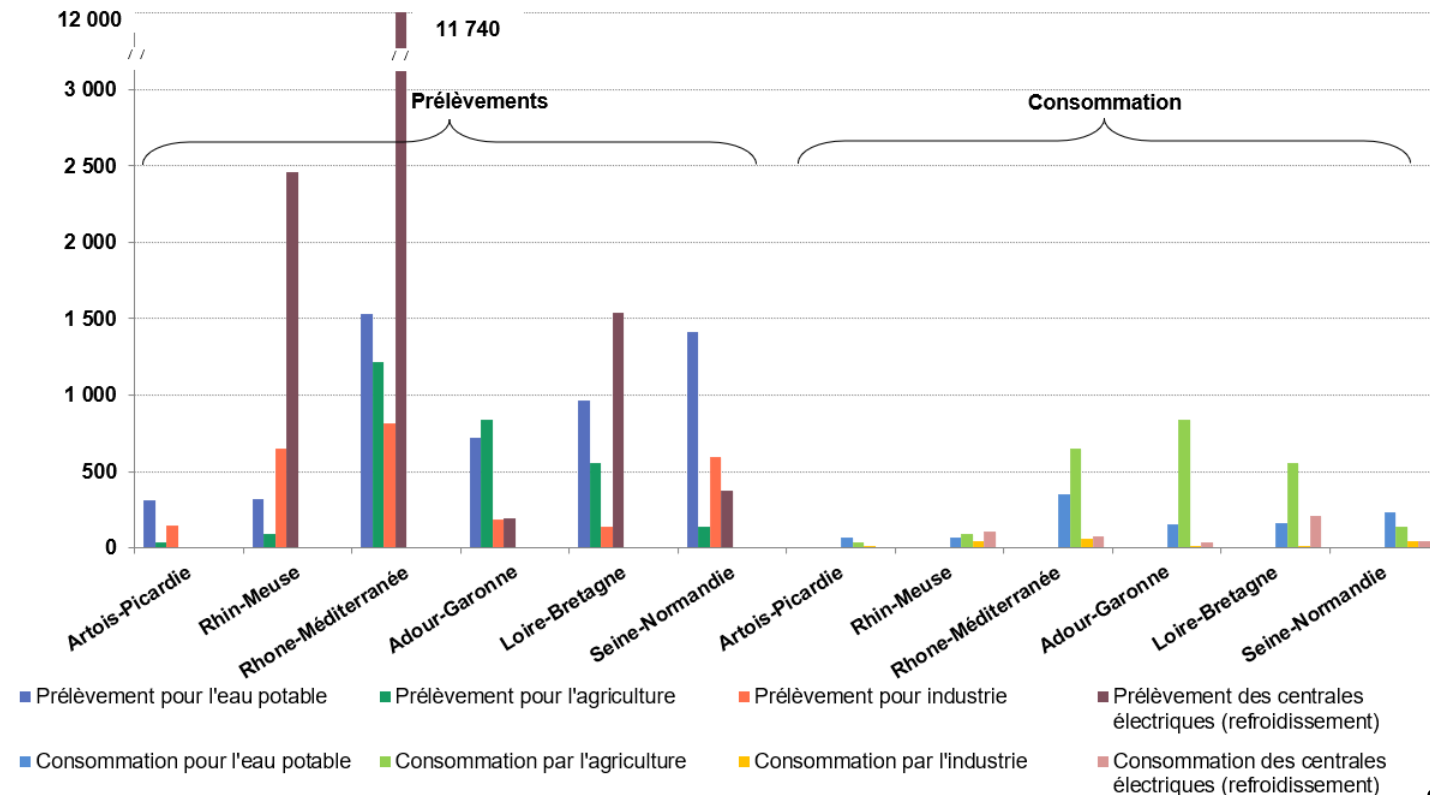
**LE PRIX DE L'EAU
ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES POUR UNE GESTION DURABLE
DE LA RESSOURCE LE PRIX DE L'EAU**

Marine Favre, Julien Hardelin
Commissariat général au développement durable

Valeur, prix, coûts ?



Principaux préleveurs et consommateurs d'eau



-> Focus sur

- l'eau potable
- l'agriculture

SDES (2025)

Prix de l'eau potable : quelques repères

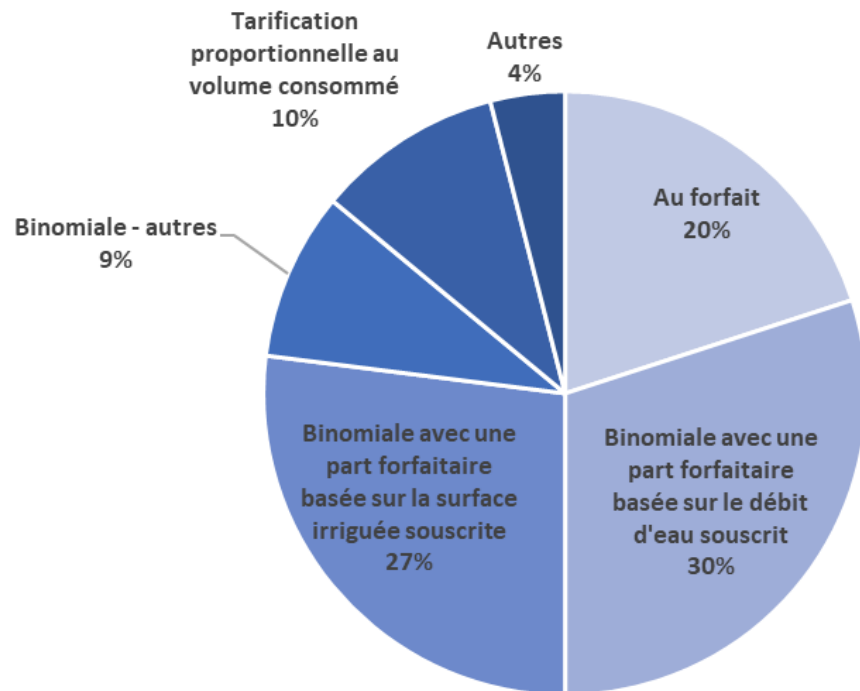
Prix total TTC du service de l'eau potable en 2022 évalué à 4,52 €/m³

Région	Prix TTC 2022
Martinique	5,85
Guadeloupe	5,36
Bretagne	5,04
Hauts-de-France	5,01
Normandie	4,85
Ile de France	4,77
Nouvelle Aquitaine	4,74
Bourgogne Franche Comté	4,64
Corse	4,47
Pays de la Loire	4,38
Centre Val de Loire	4,34
Auvergne Rhône Alpes	4,21
Grand-Est	4,12
Occitanie	4,12
Provence-Alpes-Côte-D'azur	3,91
Réunion	2,93

Source : SISPEA (OFB) - DEAL -
DDT(M) - DRIEE - Données
2022 (2024)

Prix de l'eau agricole : quelques repères

Tarification de l'eau agricole dans les périmètres irrigués



Réseaux sous pression

- Abonnement forfaitaire : 227 €/ha
- Tarifs binômes à la surface souscrite : 132 €/ha et 0,10 €/m³
- Tarifs binômes au débit : 62 €/m³/heure et 0,11 €/m³.
- Tarifs volumétriques : 0,20 €/m³.

⇒ Prix moyen (part fixe + part variable) estimé à 0,15 €/m³

⇒ Redevance prélèvement <0,03€/m³

Source : Jourdre et al. (2017)

Le prix peut-il inciter aux économies d'eau ?

Cas de l'eau potable

Plusieurs facteurs déterminent la consommation d'eau potable : contextuels, environnementaux, comportementaux et le prix de l'eau

- Élasticité-prix de l'eau potable faible mais non nulle (de -0.37 à -0.51)
- Nécessité de renforcer le rôle du signal prix par des actions complémentaires : informer les usagers sur les tarifs, rendre lisibles les mécanismes tarifaires, etc. et d'accompagner matériellement

Autres instruments pour gérer la demande: les restrictions réglementaires (efficacité mais faible acceptabilité sociale), l'éducation (efficacité difficilement mesurable), les technologies (efficacité à court terme mais attention à l'effet rebond).

Le prix peut-il inciter aux économies d'eau ?

Cas de l'eau agricole

Faible élasticité de la demande en eau d'irrigation (moyenne -0,48), en particulier à court terme, mais les résultats sont très variables selon les situations (-0,001 à -1,97).

L'élasticité de la demande à long terme est généralement supérieure à l'élasticité à court terme

Les expériences menées dans les pays de l'OCDE (Australie, États-Unis) sur la tarification incitative fournissent d'autres arguments intéressants en faveur de l'instrument prix. notamment.

Le prix peut-il inciter aux économies d'eau ?

Cas de l'eau agricole

En France, la gestion de la demande en eau agricole est à ce jour principalement de nature réglementaire et quantitative : autorisations de prélèvements, quotas et autres formes de restrictions (arrêtés d'interdiction d'irriguer pendant une durée déterminée)

Les instruments fondés sur les prix existent en France (redevance prélèvement) mais sont considérés comme insuffisants pour inciter à modifier les comportements en matière de consommation d'eau agricole.

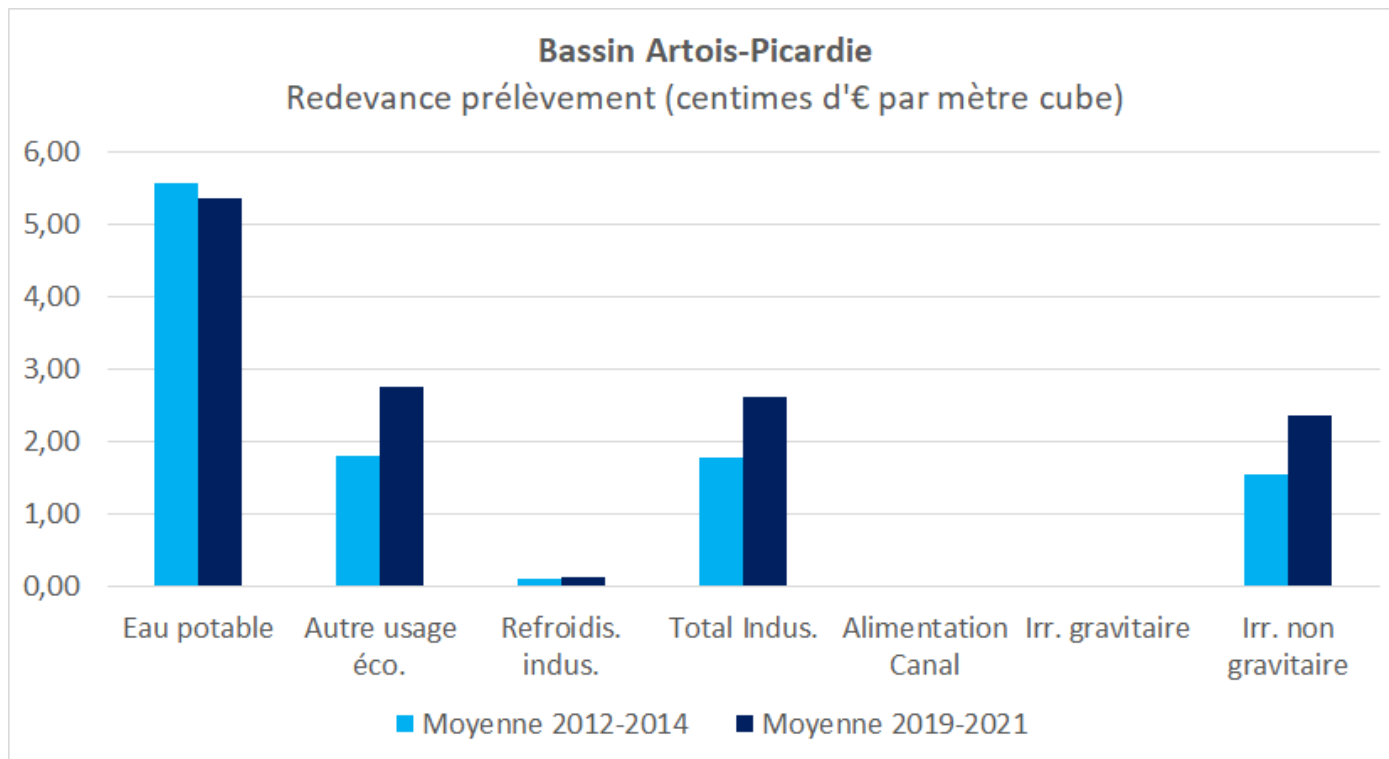
La redevance pour prélèvements : un instrument économique qui présente des limites

La redevance pour prélèvements vise, en principe, à **intégrer dans le prix total de l'eau, le coût d'opportunité associé à la rareté de l'eau**

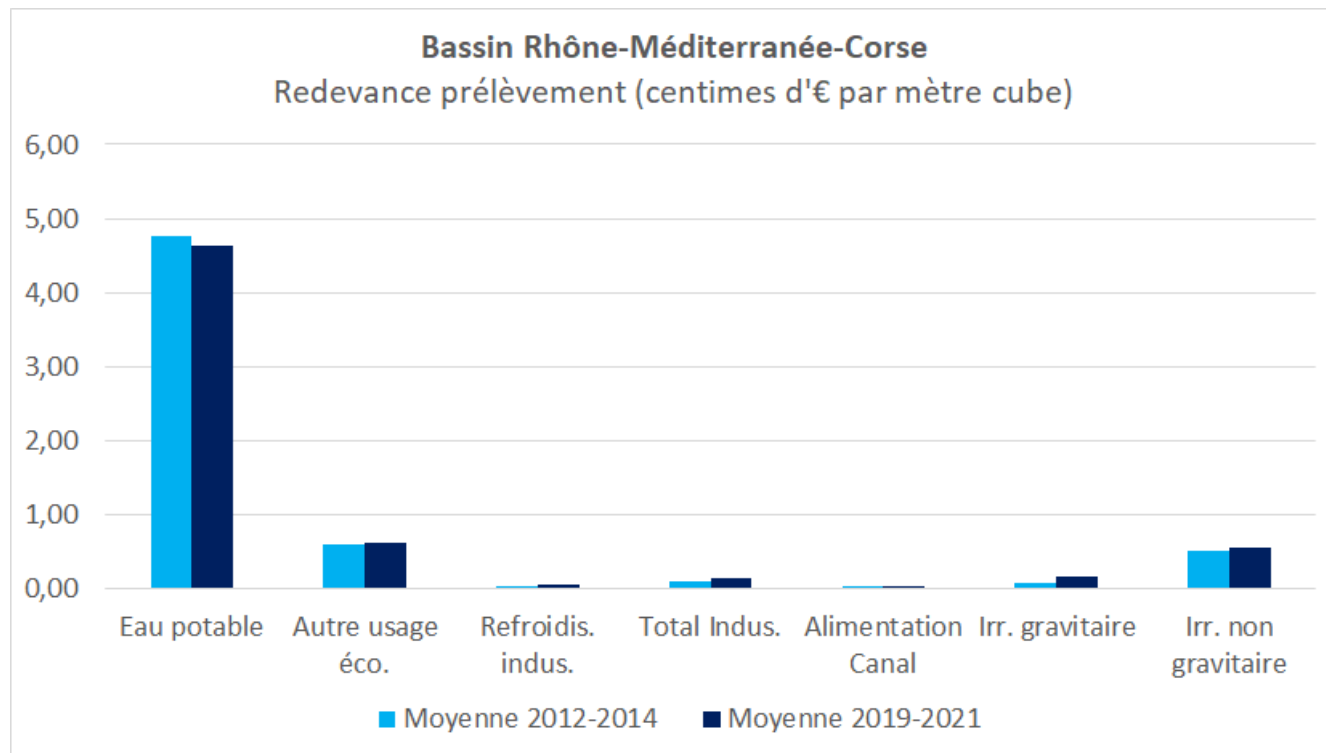
Mais l'instrument présente des **limites** (CGDD, 2012) :

- **Assiette** (prélèvements)
- **Niveau de la redevance**, faible pour être suffisamment incitatif
- **Hétérogénéité** du niveau de redevance selon les usages
- **Ciblage spatial** : modulation limitée selon l'état des ressources (différenciation entre ZRE et autres)
- **Ciblage temporel** : taux fixe sur l'année, pas de variation saisonnière selon le niveau de ressource en eau

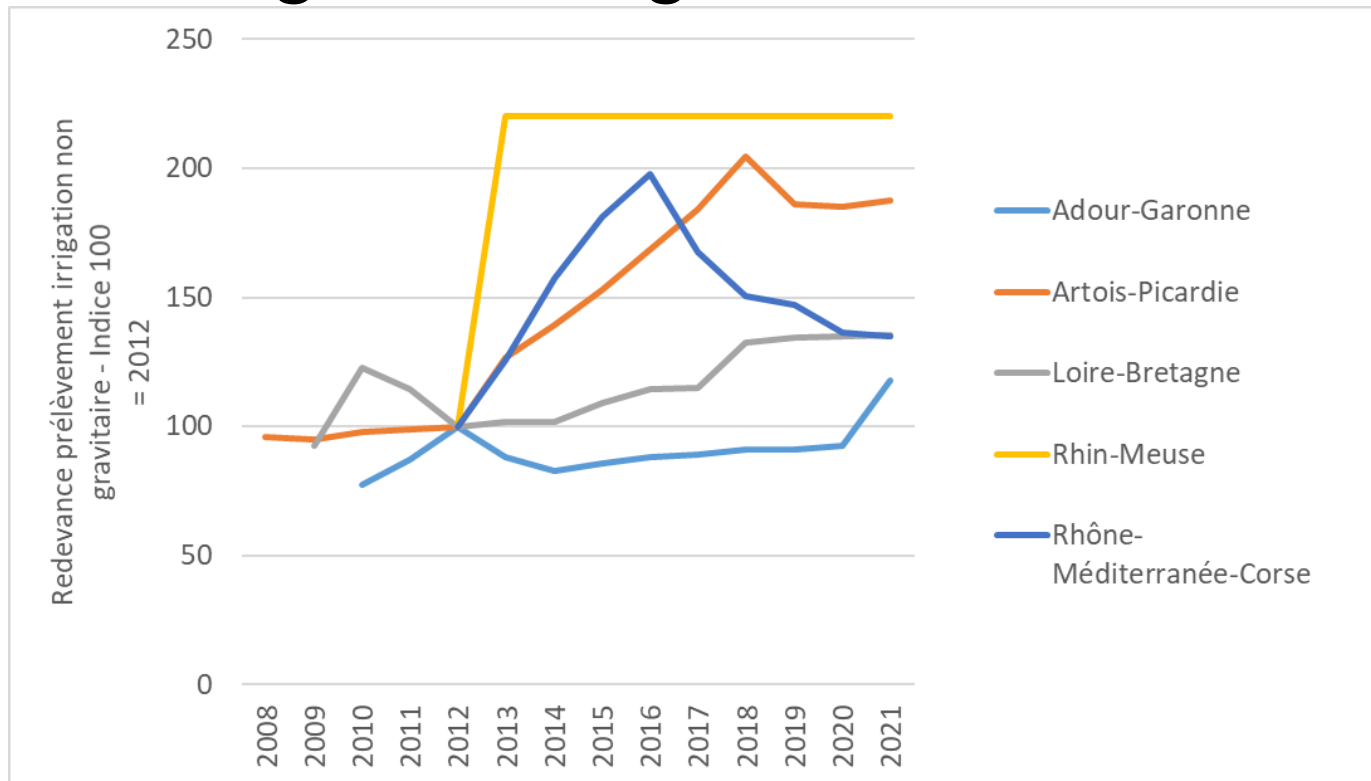
Redevance pour prélèvements des Agences de l'eau : évolution entre 2013 et 2020



Redevance pour prélèvements des Agences de l'eau : évolution entre 2013 et 2020



Redevance pour prélèvements des Agences de l'eau : irrigation non gravitaire



Piste 1 : une trajectoire pluriannuelle du prix de l'eau de long terme

- **Afin de renforcer son potentiel incitatif et mieux refléter le coût d'opportunité, plusieurs pistes ont été proposées** (CGDD en 2012, IGF-IGEDD en 2022, Cour des Comptes en 2023)
- **Les hausses de la redevance pour prélèvement ne sont pas « indexées » sur l'évolution réelle du coût d'opportunité de l'eau**, dont on peut supposer qu'il va augmenter avec le changement climatique
- **Avantages d'une trajectoire pluriannuelle :**
 - Refléter la tendance croissante à LT de la raréfaction de la ressource en eau
 - Être progressive dans le temps, permettant aux acteurs économiques de s'adapter sans « à-coup » économique, en leur fournissant un horizon pour leur calcul économique
 - Laisse la liberté de choix des techniques d'adaptation : efficacité économique et stimulation de la R&D
 - Fournit des financements supplémentaires pour des actions d'adaptation
 - S'inscrit dans le sens de réformes récentes : « redevances planchers »

Piste 2 : une modulation saisonnière de la redevance

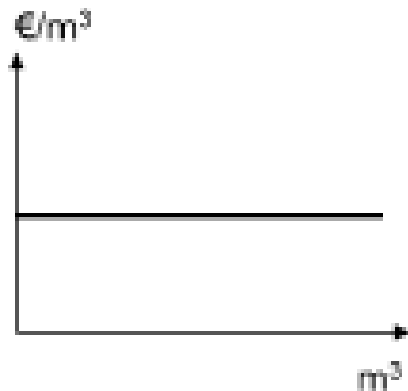
- **A ce jour, aucune modulation saisonnière de la redevance n'existe.** Or, dans bon nombre de bassins versants, les déséquilibres entre disponibilités et usages de la ressource en eau se concentrent sur des périodes précises de l'année (période d'étiage)
- **L'ajustement ressources-usages se fait par des restrictions quantitatives qui impliquent des coûts** non nécessairement répartis de façon coût-efficace entre les usagers
- **Une modulation saisonnière de la redevance pour prélèvement pourrait ainsi fournir un signal prix** allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des déséquilibres entre usages et ressources
- **Le développement des compteurs connectés associés à la télé-relève pourrait contribuer à faciliter la mise en place d'un tel système de modulation**, sans que cela ne conduise à des coûts de gestion rédhibitoires au regard des bénéfices potentiels du système

Faut-il préférer une tarification sociale ou une aide séparée ? *Inside or outside the bill ?*

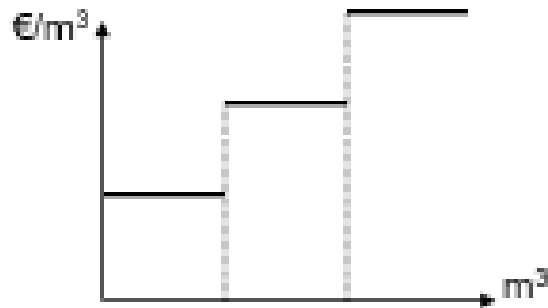
Différentes mesures pour répondre aux objectifs sociaux :

- aide globale aux ménages vulnérables (aide au revenu)
- aide spécifique pour l'accès à l'eau aux ménages vulnérables
 1. les *aides curatives* (paiement de la facture d'eau, abandon de créance)
 2. les *aides préventives*, avec deux ciblages différents :
 - a. une aide spécifique aux ménages vulnérables (volume minimum d'eau gratuit, chèque eau, subvention de dispositifs d'économie d'eau, mesures d'accompagnement)
 - b. une aide générale indépendante de la situation sociale avec l'adoption d'une grille tarifaire générique

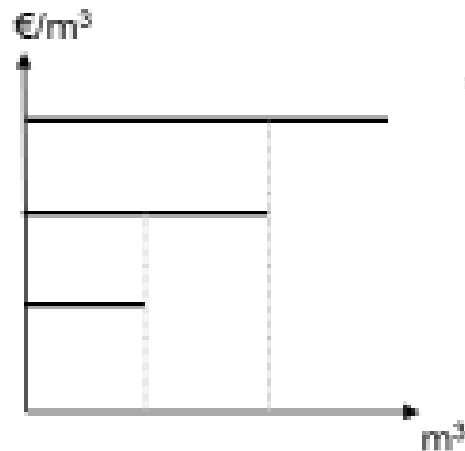
Faut-il préférer une tarification sociale ou une aide séparée ? *Inside or outside the bill ?*



Constante



Paliers croissants



Blocs

Source : Montginoul, 2018

Quelques éléments de synthèse

- La littérature confirme que les agents sont sensibles au prix, mais il faut les accompagner
- Pistes pour réformer la redevance prélèvement
- Demander à une tarification d'atteindre plusieurs objectifs simultanément est très ambitieux et amène souvent à sacrifier l'un des objectifs
- Il est plus efficace de découpler l'aide sociale du tarif de l'eau potable et il est important de préserver l'information véhiculée par la grille tarifaire (coûts financiers du service et coût de la ressource)

Merci de votre attention !